

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Travaux d'aménagement de la route d'accès aux sites du barrage et de la centrale Ruzizi III

Bugarama/Province de l'Ouest au Rwanda et Kamanyola/Province du Sud Kivu en RDC

- 1. Référence de publication :** EuropeAid/131382/D/WKS/RW.
- 2. Procédure :** Ouverte
- 3. Programme :** 10ème FED
- 4. Financement :** Convention de financement n°REG/FED/21767 entre la Commission Européenne et la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL)
- 5. Pouvoir adjudicateur :** Le Ministère des Finances et de la Planification Economique du Rwanda et le Ministère des Finances de la RDC représentés par l'Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs, EGL.

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Travaux d'aménagement de la route d'accès au site du barrage et de la centrale Ruzizi III entre Bugarama /Kamanyola et Rukoko .

Le marché comporte la construction d'une chaussée en matériaux naturels sélectionnés avec un système d'assainissement des eaux pluviales, des murs de soutènements en gabions et en maçonnerie, deux ponts dont un pont mixte acier-béton définitif et un pont métallique provisoire et des protections des talus en enrochements.

Le marché prévoit :

- Les Installations de chantier,
- Les travaux préparatoires,
- Les travaux de terrassements : 2700 ml de fossés de crête, 84 896 m³ de remblais et 92 400 m³ de déblais
- La construction des couches de chaussée en matériaux naturels sélectionnés (18760 m³),
- La construction des ouvrages de drainage longitudinal (8900 ml) et transversal (234 ml),
- La construction des murs de soutènements en maçonnerie : 90 ml de 5mètres de haut, de 2360 m³ de gabionnage et 432 m³ d'enrochements,
- Les travaux de remise en état des lieux, revégétalisation et plantations d'arbres,
- La construction de 67 ml de ponts (2 ponts dont un pont mixte définitif acier-béton et un pont métallique provisoire) et d'un double dalot (4x2, 5).

7. Nombre de lots : Le marché est en 2 lots indivisibles à attribuer à une seule entreprise:

Lot 1 (6300ml) sur la rive rwandaise ;

Lot 2 (2400ml) sur la rive congolaise et les deux ponts.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États membres de l'Union européenne, et des pays et territoires ACP, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de la CE.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre. Les offres couvrant une partie des travaux ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de 75 000 EURO lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 8 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la seconde offre conforme la moins chère.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information non obligatoire et une visite de site obligatoire seront organisées par l'EGL, le 27 septembre 2011. Le Rendez vous est à 10h00 à la douane de Bugarama/Rwanda.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Délai de mise en œuvre

Le délai de mise en œuvre est de 12 mois à compter de la date de la notification du démarrage des travaux à la réception provisoire

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

- le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 7 500 000 EURO.
- s'il est le seul soumissionnaire, il doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisants pour couvrir le flux de trésorerie, "cash-flow", requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent de 1 000 000 EURO.
- il doit avoir achevé au moins 3 projets de même nature et complexité comparable aux travaux couverts par l'offre au cours des 5 dernières années. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/maîtres d'ouvrage pour les projets dont question.
- il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter ce pourcentage du marché.
- s'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 50 % des travaux du marché par ses propres moyens.
- s'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, pas le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 10 % des travaux du marché par ses propres moyens.
- Tout son personnel d'encadrement doit avoir au moins 5 années d'expérience appropriée et doit avoir les qualifications, attestées, afférentes à des travaux de nature similaire à celle du projet considéré

17. Critères d'attribution

Le marché sera attribué à l'offre, la moins - disante selon la procédure 10 ème FED.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de l'Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs (EGL), Boulevard de l'Uprona, B.P. 1912 Bujumbura, Burundi, Tél +257 22225504, email : egl@cbinf.com ou mwanahembe@yahoo.fr, Fax : +257 22224157 moyennant la présentation d'une preuve de paiement d'un montant de 100 Euros, qui exclut les frais de port, à verser sur le compte de l'EGL ouvert auprès de

Beneficiary Bank

Beneficiary's name: Energie des Grands Lacs (EGL)

Bank : FINBANK BURUNDI

Swift code: FIKNBIBI

Beneficiary account number: 09007331122-02 EURO

Correspondent Bank:

Citibank London,

Swift Code: CITIGB2L

Account/Euros: 10659185

IBAN: GB 90 CITI 18500810659185.

Le Dossier peut également être consulté dans les locaux du pouvoir adjudicateur, à l'adresse indiquée au point 5. Les offres doivent être rédigées en Français au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à

L'Organisation de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs (EGL), Boulevard de l'Uprona, B.P. 1912 Bujumbura, Burundi, Tél +257 22225504, email : egl@cbinf.com, Fax : +257 22224157 (en mentionnant la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site Internet d'EuropeAid à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome> .

19. Date limite de soumission des offres

Toutes les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessus .La date limite de réception des offres est le 28 novembre 2011 à 9 heures 30 par envoi express avec accusé de réception ou livraison manuelle contre délivrance d'un reçu signé par le Secrétariat de l'EGL à Bujumbura, République du Burundi..

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres est fixée le 28 novembre 2011 à 10 heures précises dans la salle des Réunions de l'EGL à Bujumbura, République du Burundi.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 Juin 2000, tel que modifié le 25 Juin 2005 et en 2008 (Annexe IV).